

Affaire suivie par :

Isabelle MAURER

IEN Circonscription de VESOUL 1  
Tél : 03.84.78.63.57  
Mél : isabelle.maurer@ac-besancon.fr

5 place Beauchamp – BP 419  
70013 Vesoul cedex

Vesoul, le 04 octobre 2021

L'inspectrice d'académie,  
directrice académique des services de  
l'éducation nationale de la Haute-Saône

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'école  
s/c de mesdames les inspectrices  
de l'éducation nationale

**Objet : préparation de la journée de la laïcité à l'École de la République du 09 décembre 2021.**

La journée du 09 décembre, journée anniversaire de la loi de 1905 portant séparation des Églises et de l'État, est désormais la journée de la laïcité à l'école de la République. Inscrit au programme des actions éducatives, cet anniversaire fournit l'occasion de rappeler l'importance d'une pédagogie de la laïcité, principe fondateur de notre École et de notre République.

La communauté éducative dans son ensemble est invitée à prendre toutes les initiatives pédagogiques (expositions, débats, conférences, rencontres...), susceptibles de mobiliser la réflexion des élèves en vue de la mise en valeur du sens et du bénéfice du principe de laïcité, dans la République et dans son École.

Le groupe départemental 70 « Valeurs de la République » a choisi de s'inscrire dans la continuité des deux actions proposées les années passées en proposant une réflexion autour de la charte de la laïcité par un travail d'équipe-école perlé sur l'année avec la réalisation d'un espace "mur" de la laïcité au sein de vos écoles. Une exposition départementale prévue du 16 au 20 mai 2022 permettra de mettre les productions des élèves en valeur.

Les actions conduites peuvent avoir lieu autour de la date du 09 décembre et notamment dans la semaine du 06 au 10 décembre, mais aussi se prolonger au-delà ; l'important est que les écoles et établissements puissent organiser un temps fédérateur qui fasse sens.

Vous trouverez également de nombreuses ressources sur le site Eduscol ainsi que sur le portail « Valeurs de la République » de Canopé.

Afin de pouvoir recenser les projets 2021 mais surtout de valoriser toutes les actions conduites dans vos écoles notamment via les sites Internet de l'académie et du département, je vous remercie de bien vouloir renseigner le formulaire en ligne pour le 08 novembre au plus tard en suivant le lien :

<https://ppe.orion.education.fr/academie/itw/answer/0KhxMLwv6RjbsLL4R1VZw>

Je vous encourage également à valoriser des travaux déjà réalisés et à souligner les actions menées en inter degrés.

Je sais pouvoir compter sur votre investissement au quotidien pour faire vivre dans vos écoles les valeurs que nous devons transmettre aux élèves que nous sont confiés et je vous en remercie.

L'inspectrice d'académie,  
directrice académique des services de  
l'éducation nationale de la Haute-Saône

  
Liliane Ménéssier